

OBJET

CONSEIL MUNICIPAL -
Élection des adjoints.

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
20/05/20

Date d'affichage :
26/05/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 MAI 2020 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLERLOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, Mme Agnès POTEL, Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Philippe VIGNON, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARMELLE, Mme Najla BEHRI, M; Louis SAPHORES, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Cindy JANKOWIAK, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Sont excusés représentés :

M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Julien CALON représenté(e) par Mme Anne-Sophie DUJANCOURT

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Le Conseil Municipal vient de fixer à 13 le nombre de postes d'Adjoints au Maire, nous allons donc procéder à l'élection desdits adjoints, laquelle se déroule dans les mêmes conditions que celle du maire, à savoir l'application des articles du Code général des collectivités territoriales L.2122-4 ; L.2122-5 ; L.2122-6 ; L.2122-7, L.2122-7-2 ; L. 2122-8 1^{er} et 2^{ème} alinéas ; L. 2121-20 1^{er} alinéa.

L'article L. 2122-7-2 précise notamment :

"Dans les communes de « 1 000 » habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7. »

Nous allons donc procéder à l'élection des 13 adjoints.

ELECTION DE LA LISTE DES ADJOINTS

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection des adjoints.

Quels sont les candidatures ?

| |
|--------------------------------------|
| Présentation des candidatures |
|--------------------------------------|

- Liste « Frédérique MACAREZ Avec Vous pour Saint-Quentin »

Freddy GRZEZICZAK

Marie-Laurence MAITRE

Thomas DUDEBOUT

Françoise JACOB

Alexis GRANDIN

Sylvie ROBERT

Michel MAGNIEZ

Béatrice BERTEAUX

Frédéric ALLIOT

Monique BRY

Karim SAIDI

Mélanie MASSOT

Sandrine DIDIER

Nous passons au vote. Chaque conseiller voudra bien à l'appel de son nom déposer son bulletin fermé dans l'urne.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins recueillis | 45 |
| A déduire : bulletins blancs ou nuls | 6 |
| <hr/> | |
| Reste pour le nombre de suffrages exprimés | 39 |
| Majorité absolue | 20 |

A obtenu :

- Liste « Frédérique MACAREZ Avec Vous pour Saint-Quentin » : 39
voix

La liste « Frédérique MACAREZ Avec Vous pour Saint-Quentin » ayant
obtenu la majorité absolue est proclamée et installée dans ses fonctions.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200525-49421-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/20

Publication : 26/05/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation